



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2013 Compte Rendu

(Convocation du 10/12/2013)

Présents : Mmes SEYCHELLES Véronique, VERGER Bernadette, MM. ANNEQUIN Didier, CARRE Jean-Claude, DURAND Marcel, GADOU Eric, MERLOZ Hervé, TUFFIER Jean-François.

Absents : CARRE Christophe, CHAUDIER Eric, DURAND Eric, GULLON-NEYRIN Nathalie

Excusés : LEROY Marylène, DURAND Eric

Pouvoir : LEROY Marylène à MERLOZ Hervé

Madame SEYCHELLES Véronique est nommée secrétaire de séance

La séance est ouverte à 20 h 40 par Marcel DURAND, le Maire.

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Monsieur le Maire précise qu'il convient de modifier le compte rendu de réunion du 25 novembre 2013 et demande à rajouter pour la décision modificative n°1 : "Après échanges, cette proposition est adoptée à l'unanimité".

Délibérations et Délégations

Le Maire donne lecture des actes administratifs pris depuis le dernier conseil municipal :

- ✚ Délibération n°2013/035 : Dégâts d'orage
- ✚ Délibération n°2013/036 : Rythmes scolaires 2014
- ✚ Délibération n°2013/037 : Décision modificative n°1
- ✚ Arrêté n°2013/36 : Route barrée Chemin de Chalon et chemin du stade – Mairie de Doissin
- ✚ Arrêté n°2013/37 : Travaux chemin de l'Eglise – Entreprise CARREY TP
- ✚ Contrat d'OSEZ (Mme Bon) pour le mois de décembre 2013
- ✚ DIA Vente Magnard / Jallet : 135 000 €
- ✚ Devis KG Mat : 7 421,78 € TTC pour les chaises de la salle des fêtes

Administration Générale

- Vœux 2014

Les vœux se dérouleront le 10 janvier 2014 à 19h00 à la salle des fêtes.

Préparation de la salle à 14h30.

Repas : Employés et conjoints, élus et conjoints : réponse pour le lundi 5 janvier 2014. Bernadette se charge de voir le menu avec les Jardins du Triève.

Distribution Flyers entre le 1^{er} et le 4 janvier 2014

- Pollution

Depuis le 14 décembre, pour l'ensemble des voies limitées à 90 km/h ou plus, la vitesse est abaissée de 20 km/h.

- Proposition de changement de photocopieur

Jean-François TUFFIER informe le conseil municipal que le copieur de la mairie, acquis en 2008, devient obsolète. C'est pourquoi différentes propositions commerciales ont été demandées auprès de Alp Copieurs et de RISO pour du matériel en location. Après présentation des différentes propositions, le conseil municipal refuse les offres faites et souhaite que le matériel actuel soit utilisé jusqu'à son maximum.

Compte-rendu des adjoints

- Urbanisme (Bernadette VERGER)

N° de demande	Demandeur	Type de Travaux	Date de dépôt	Arrêté d'autorisation
CU 038 147 13 20008	ROSTAING Noël		11/10/2013	Refusé le 06/12/2013
DP 038 147 13 20039	MATHIAS Bruno	Création d'un muret de clôture	24/10/2013	Accepté le 16/11/2013
PC 038 147 13 20004	CARMASSI Gaëtan	Construction d'une maison	29/10/2013	Accepté le 12/12/2013
PC 038 147 11 20003 M1	GUIGARD Muriel	PC Modificatif (Changement ouvertures)	31/10/2013	Accepté le 29/11/2013
DP 038 147 13 20040	ARCHER Amandine	Création de 3 ouvertures	31/10/2013	Accepté le 16/11/2013
DP 038 147 13 20041	GUILLOUD-BATAILLE André	Construction d'un mur de soutènement	26/11/2013	Accepté le 02/12/2013
PC 038 147 13 20005	STONE INDUSTRIE (Mr Kuhlmann)	Extension du bâtiment	05/12/2013	
DP 038 147 13 20042	CAILLAT Gilles	Pose de panneaux photovoltaïque	12/12/2013	
CU 038 147 13 20011	POULET Nicolas		14/12/2013	

- PLU

La réunion de présentation au Conseil Municipal aura lieu le mercredi 18 décembre 2013.

La réunion de présentation aux Personnes Publiques Associées se déroulera le 09 janvier 2014 à 9h00.

La réunion publique est programmée pour fin janvier pour un arrêt prévu du PLU fin février.

- Finances, Economie (Jean-François TUFFIER)

Recettes et dépenses de la période du 13 novembre 2013 au 16 décembre 2013

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	34 462,79 €	123 570,51 €
INVESTISSEMENT	279 999,66 €	237 665,00 €

Etat des dépenses et recettes de l'année

	DEPENSES			RECETTES		
	BUDGETISE	REALISE	% réalisé	BUDGETISE	REALISE	% réalisé
FONCTIONNEMENT	553 275,00 €	378 033,13 €	68,33%	553 275,00 €	363 135,34 €	65,6%
INVESTISSEMENT	835 001,64 €	508 946,18 €	60,95%	835 001,64 €	572 285,00 €	68,5%

Prêt relais

M. GIRODET de la Caisse d'Épargne a actualisé sa proposition. Le taux est passé de 2,12% à 2,37%.

Si besoin la somme de 90 000 € sera débloquée.

- Voirie (Jean-Claude CARRE)

Cheminement doux

Jean-Claude CARRE informe le Conseil Municipal que la pose des bordures a été effectuée.

Il reste à poser une grille vers l'entrée de Georges DURAND.

L'enrobé sur les trottoirs sera fait en début d'année prochaine en raison des intempéries successives.

Dossier en cours

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la fiche événement établit par RTM.

M. CHABOUD nous a fait parvenir les devis pour les réparations des chemins endommagés :

Chemin de Chalon : 7850 € HT

Impasse du Pacalin : 5572,40 € HT

Comme convenu, il faudra déposer une demande de subvention à l'état et au conseil général.

- Bâtiments (Jean-Claude CARRE)

Cimetière : avancement des travaux

Compte tenu des conditions météorologiques, le décompactage à l'intérieur du cimetière et la mise en forme des parkings sont reportés au début de l'année prochaine.

Demander à l'entreprise CARREY de supprimer la dernière portion de haie restante qui n'est pas très esthétique et gêne à la visibilité.

- Jeunesse, scolaire, social et communication (Jean-François TUFFIER)

Rythmes scolaires

Le tableau complété a été envoyé à l'inspection académique.

Nous avons reçu l'accord de Mme LESKO, DASEN.

Conseil d'école

Véronique fait remarquer au conseil municipal que sur le compte rendu du dernier conseil d'école il a été précisé que "La municipalité a décidé de ne pas faire participer financièrement les familles pour ces nouvelles activités".

Or le conseil municipal n'a encore pas débattu à ce sujet.

Il faudra faire parvenir un rectificatif auprès des parents d'élèves.

Points à délibérer

- Convention SPA 2014 (Délibération n° 2013/038)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a la possibilité de reconduire la convention avec la SPA pour l'enlèvement des animaux divagants.

Cette convention a un coût : 0,33 € par habitant. Soit 285,12 € pour 864 habitants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

⇒ **VALIDE** la proposition de Monsieur le Maire.

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

- Indemnités de conseil receveur municipal pour l'exercice 2013 (Délibération n°2013/039)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite au départ de M. REBOULLET Cyrille, M. GLASSON Eric assure son remplacement en tant que receveur à la Trésorerie du Grand Lemps. Aussi le conseil municipal doit délibérer pour le versement de l'indemnité de conseil de ce dernier. M. GLASSON fournit, à la demande de la commune, les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable telles qu'elles sont énoncées à l'article 1 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Considérant les services rendus par Monsieur Eric GLASSON en sa qualité de conseiller de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

⇒ **DECIDE** de lui allouer l'indemnité de conseil au taux de 100% calculée par application de l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983, à compter du 1er septembre 2013, les crédits nécessaires étant inscrits à l'article 6225 du budget de l'exercice 2013.

⇒ **DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

- DIA Vente SCI les marais / MATTHIAS DARROT

Une Demande d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) nous est parvenue pour la vente SCI les Marais / Matthias Darrot. Il s'agit d'un détachement où se trouve un garage. La parcelle a une superficie de 101m².

Après consultation du conseil municipal, ce dernier ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

Compte rendu CCVH

CCVH : Séance du 26 novembre 2013

La déchèterie de Saint Victor de Cessieu sera fermée pour une durée indéterminée à compter du 2 janvier 2014.

Compte rendu réunions externes

Sentiers de randonnées

Après état des lieux des sentiers de randonnée, il convient de prévoir le nettoyage de certains sentiers de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h15.

Prochaine réunion : Lundi 27 janvier 2014 à 20h30